|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 790**  **DU 07/06/2023** |

Adresse du bien à vendre : 30 rue Sully Prudhomme 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors, quartier résidentiel, au calme, proche bus et commodités, maison avec vue dégagée, entièrement rénovée en 2022, comprenant au rez-de-chaussée un grand garage (porte électrique) avec une cave à vins en sous-sol, une chaufferie, une grande entrée avec loggia, une chambre parentale avec son dressing et sa salle d'eau/wc, un appartement avec accès indépendant comprenant un salon avec kitchenette, une chambre avec sa salle d'eau/wc. A l'étage : un grand palier avec climatisation, un séjour d'environ 38m² donnant sur une grande terrasse, une cuisine de 2022 entièrement aménagée et équipée (plaque induction, hotte, four, four micro-ondes, lave-vaisselle) donnant sur une véranda chauffée, un couloir avec 2 placards, 2 grandes chambres chacune avec placard, une salle d'eau, un wc indépendant. Fenêtres double vitrage.Double volets (persiennes et volets), volets roulants électriques sur baies. Chaudière gaz de ville Viessmann. Tout à l'égout. Terrain clos de 527m². Internet : Fibre.

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur THOMAS Pascal**  30 rue Sully Prudhomme  46000 CAHORS | **Immobilier Quercy Transactions**  au capital de 7.780€ RC 433205929  3, place Jean-Jacques Chapou  (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORS  Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153  avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **260 000 € (DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 15 000 € (QUINZE MILLE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 28 septembre 2023 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**  signature précédée de la mention manuscrite  "lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |